

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

Direction Centrale de la  
Police Judiciaire

Direction Régionale de la  
Police Judiciaire à Versailles

Antenne de Police  
Judiciaire de Meaux

Meaux le 15 novembre 2009

Objet : Convocation de Maître Caroline WASSERMANN

Monsieur le Bâtonnier,

En réponse à votre télécopie du 12 novembre courant, je tiens à apporter certaines précisions. J'ai effectivement adressé une convocation à Maître WASSERMANN pour une audition fixée le 16 novembre prochain, à 10 heures 15. J'ai bien reçu un appel téléphonique le 9 novembre à 13 heures 15 d'une femme se disant maître WASSERMANN, qui voulait connaître le motif de la convocation. Je lui ai indiqué qu'il s'agissait d'une instruction du Parquet de Meaux en vue de son audition. Etant tenu au secret professionnel le plus absolu, je n'ai bien évidemment pas développé le motif de cette convocation, précisant qu'il le serait lors de sa venue. A aucun moment, je n'ai refusé de donner mon identité, cela ne m'ayant pas été demandé. En tout état de cause, le numéro de téléphone porté sur la convocation est une ligne directe, dont l'utilisateur peut être facilement identifié. De plus je ne pense pas que le fait d'avoir le nom du fonctionnaire de police ayant établi la convocation puisse influencer sur la suite d'investigations.

L'intervention, le même jour à 13 heures 30, d'un « ancien collègue » voulant obtenir ces renseignements sur ce dossier, m'a paru quelque peu cavalier.

Il est bien évident que Maître WASSERMANN n'aurait jamais été convoquée au service si cette convocation avait eu un rapport avec un dossier dont elle a la charge. S'agissant d'une question personnelle, je suis sûr que, comme tout bon citoyen, Maître WASSERMANN déférera à cette convocation.

Agissant dans le cadre d'instructions de Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance à Meaux, ce magistrat est bien sûr tenu informé régulièrement de l'état de ce dossier.

Veuillez agréer, Monsieur le Bâtonnier, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Commandant de Police  
VENERA Jean Jacques